



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE - E2A VENDREDI 3 OCTOBRE 2025

Objet : intégration de ASAA (Avrillé)

Mise en conformité des statuts pour intégration de l'ASAA (Club d'athlétisme d'Avrillé) - Demande validée par la FFA.

François Allouis Président de l'ASAA.

64 licenciés à l'école d'athlétisme de « éveil poussin » à cadet.

Lieu d'entraînement : Stade Delaune, complexe sportif d'Avrillé.

Objectif : Mise en commun de moyens humains et de matériel. Convention de partenariat avec E2A Angers et MJ Athlétisme.

Intégration de l'ASAA à l'unanimité par l'AG - Vote à mains levées
105 participants